

PLAGIARISM SCAN REPORT

Date May 06, 2020

Exclude URL: NO



Word Count	1,154
Readability (max. 100)	76
Records Found	15

CONTENT CHECKED FOR PLAGIARISM:

En Valais, la bataille sur le suicide assisté continue de diviser Maintenu dans la future loi sur la santé, l'article sur le suicide assisté promet de corser les débats de deuxième lecture au Parlement. En attendant le 9 mars, la résistance s'organise.;"Le 9 mars prochain, la problématique du suicide assisté va forcément pimenter les débats du Grand Conseil. La commission de deuxième lecture a en effet décidé de maintenir, dans la nouvelle loi sur la santé, l'article concernant l'assistance au suicide dans les institutions sanitaires publiques. A lire aussi: Valais: la deuxième lecture de la révision de la loi sur la santé aura lieu en mars Ce fameux article 18A dont la suppression avait été refusée de justesse en première lecture - 69 voix contre, 56 pour et 4 abstentions - après plus de guatre heures trente de débats houleux et le traitement de pas moins de...135 amendements déposés. Que cinq cas en Valais? «Mais notre commission a complété la mouture originelle en mettant en avant les notions de capacité de discernement et de persistance dans le choix de mourir», explique son vice-président Fabien Schafeitel. Pas sûr cependant que ces correctifs et «le travail constructif et de longue haleine» mené par la deuxième commission ne contribuent à dépassionner les débats et à empêcher les discussions de se focaliser sur un seul des 149 articles que compte la loi. «Avec plusieurs collègues du PDC, nous allons continuer de nous battre pour supprimer cet article 18A», promet en tout cas le député Marcel Bayard. «Nous n'avons rien contre Exit, mais estimons exagéré de vouloir inscrire dans la loi une mesure qui n'a concerné que cinq cas en Valais ces derniers mois.» A une voix près Les opposants à cette mesure avancent aussi le rejet par de nombreux professionnels de cette assistance au suicide. Des

médecins et des infirmiers devraient ainsi convier la presse la semaine prochaine pour dire leur opposition à cette mesure. Sera-ce suffisant pour convaincre une majorité du Parlement à amputer la future loi sur la santé de cet article 18A? «Le vote au sein de la commission de première lecture - sept voix contre la suppression et six voix pour - démontre bien le malaise que suscite cet article au sein du Grand Conseil», souligne ce député préférant garder l'anonymat. «Dans le cadre de ses travaux, la commission de deuxième lecture a veillé à ne pas laisser cette question accaparer le débat au détriment d'autres enjeux», explique Fabien Schafeitel, membre lui aussi du PDC du Valais central, un parti très divisé sur la question. Le vice-président reconnaît que l'absence de réglementation au niveau fédéral n'a pas facilité la tâche des membres de cette commission présidée par le Haut-Valaisan Konstantin Bumann. «La question éthique n'en finit pas de cliver les débats.» Or, ceux-ci doivent porter sur le fait que l'assistance au suicide est interdite dans certaines institutions avec mandat public alors que c'est un droit, avancent les partisans du texte. «Pour l'heure, cette question de l'assistance au suicide est laissée à l'appréciation de directeurs d'EMS ou de conseils de fondation, ce qui engendre des inégalités de traitement entre institutions avec mandat public, donc au bénéfice de subventions», rappelle Fabien Schafeitel. Au final, la commission de deuxième lecture soutient ce projet de loi sur la santé par neuf voix pour, trois contre et une abstention. En mai dernier, l'entier du Parlement avait lui aussi accepté en première lecture ce texte par 69 voix pour, 20 contre et... 32 abstentions. A lire aussi: Valais: les autres enjeux de la loi sur la santé Vingt articles modifiés sur le fond La commission de deuxième lecture ne s'est pas contentée d'essayer de faire avancer le débat sur la question de l'assistance au suicide dans les établissements médico-sociaux du canton. De loin pas. «Nous avons modifié par moins de 20 articles sur le fond et près de 80 sur la forme rédactionnelle», précise Fabien Schafeitel. Et parmi les 20 articles repensés, quatre sont même nouveaux: soit le principe de la couverture des soins, celui du droit des patients, la vidéosurveillance ainsi que la télémédecine.

MATCHED SOURCES:

www.interieur.gouv.fr - 4% Similar

https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere....

http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200505-rdc-contrat-travaux-pu
fr.news.yahoo.com - 3% Similar
https://fr.news.yahoo.com/coronavirus-sénat-vote-premi%
www.youtube.com - 3% Similar
https://www.youtube.com/watch?v=XQrDeYyXQGA
www.youtube.com - 3% Similar
https://www.youtube.com/watch?v=HZhfEcTNn1Q
www.lenouvelliste.ch - 4% Similar
https://www.lenouvelliste.ch/articles/valais/canton/en-valai

Report Generated on **May 06, 2020** by prepostseo.com